



Menace par proche voisine pour faire refuser le permis

Par **neela46**, le **07/12/2010 à 18:20**

Bonjour,

nous allons faire construire une maison, le PLU, nous impose de mettre la maison entre 0 et 3 m à partir de la limite de parcelle.

la voisine proche, nous menaçait de déposer une requête contre notre permis de construire car elle nous trouve trop proche de chez elle.

nous avons donc trouvé un compromis pour mettre le garage entre elle et nous afin de déplacer la partie habitable à l'opposé de chez elle, de même pour le chemin d'accès que nous allons déplacer de quelques mètres pour lui faire plaisir!!

elle veut nous faire signer une attestation avec les mentions suivantes: "la maison se situera à 15m de ma limite de parcelle, et le chemin a 11m". je ne veux pas signer ça, mais mon conjoint lui la signer. est-ce valable juridiquement, quel recours a-t-elle contre nous? comment invalider ce document.

quel moyen a-t-on pour ne pas céder à sa pression.

merci d'avance.

Par **Marion2**, le **07/12/2010 à 20:57**

[citation]quel moyen a-t-on pour ne pas céder à sa pression[/citation]

Vous avez déjà cédé à la pression....